



CONVOCAATION

à la séance du Conseil général

du lundi 2 mai 2016, à 19h30



à l'auditoire du Collège des Terreaux



45^{ème} SEANCE

Rapports du Conseil communal

16-011

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour le déménagement de la « crèche du Centre-Ville » et l'augmentation de sa capacité d'accueil.

16-012

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit dans le cadre de la restauration-conservation de la Collégiale.

16-013

Rapport du Conseil communal, concernant la prolongation de la durée du DDP de 70 à 99 ans pour la réalisation de logements d'utilité publique sur le site des anciennes serres de la Ville.

Autres objets

16-605

Interpellation du groupe PopVertsSol par Mmes et MM. Isabelle Iseli, Julien Binggeli, Edouard Jeanloz, Nicolas de Pury, Joël Desaulles, Hélène Dederix-Silberstein, Amanda Ioset, Jean-Frédéric Malcotti, Michel Favez, Béatrice Nys, Dimitri Paratte, intitulée « Biodiversité en ville : qu'en est-il ? Quelle politique en la matière et quel avancement du programme « Nature en ville » (Déposée le 14 avril 2016 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1^{ère} fois lors de la séance du 18 avril 2016) :

« Le renforcement de la place de la nature en ville ainsi qu'une attention particulière au maintien de la biodiversité permettent d'influencer favorablement le cadre de vie des habitant-e-s. C'est d'ailleurs un des objectifs du plan directeur cantonal (fiche de coordination U_23). La biodiversité dans l'espace urbain est également un des piliers du plan d'action du Conseil Fédéral pour sa Stratégie Biodiversité Suisse.

Le monitoring de la biodiversité montre que les milieux construits constituent un refuge important pour des espèces rares et spécialisées, comme les abeilles sauvages et les plantes pionnières par exemple.

C'est pourquoi la végétalisation du centre-ville et du milieu bâti en général est un objectif pour la présente législature cher au groupe PopVertsSol, puisqu'il permet de contribuer à la durabilité du développement urbain. La dimension de biodiversité peut et doit être intégrée dans toutes les politiques sectorielles (aménagement, transports et mobilité, infrastructures et approvisionnement, etc.).

Dans le cadre de la présente interpellation, le groupe PopVertsSol souhaite savoir:

1. Où en est-on du programme "Nature en ville"? On peut lire sur le site internet de la ville que la mise en œuvre du 2^{ème} volet du plan d'action, adopté par le Conseil général en 2007, s'étendait sur la période 2007-2014: qu'est-ce qui a été entrepris depuis 2015? Un nouveau plan d'action est-il prévu?
2. Où en est-on dans l'avancement de la végétalisation des toitures et des façades, un des principes de la fiche 28 du plan d'aménagement communal? Y a-t-il une stratégie en la matière? Le Conseil communal envisage-t-il de mettre en place un programme d'encouragement similaire à celui qui existe actuellement pour les toitures solaires (à l'instar de celui en cours à [Lausanne](#)¹)?
3. Ces objectifs sont-ils pleinement intégrés dans les démarches participatives en lien avec les réaménagements des espaces publics?
4. Quel mécanisme de collaboration avec les propriétaires individuels (ou les coopératives d'habitations) et les associations de quartier opère actuellement?
5. Un suivi de cette politique a-t-il été mis en place? Des objectifs chiffrés et un monitoring ont-ils été élaborés? Quels enseignements ont été tirés des actions entreprises jusqu'à présent? ».

¹ <http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-parcs-et-domaines/politique-ecologique/toitures-vegetalisees.html>

Le présent texte tient lieu de développement écrit

16-607

Interpellation du groupe PLR, par Mmes et MM. Alexandre Brodard, Amelie Blohm Gueissaz, Jérôme Bueche, Julien Spacio, Isabelle Bellaton, Joël Zimmerli, Mirko Kipfer, Philippe Mouchet, Beat Geiser, Christophe Schwarb, Jean Dessoulavy, Jean-Charles Authier, intitulée « Maillon autoroutier manquant entre Vauseyon et Serrières » (Déposée le 18 avril 2016 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1^{ère} fois lors de la séance du 2 mai 2016) :

« A en croire les récentes décisions prises au niveau fédéral et relayées dans la presse, les projets routiers d'évitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds semblent à présent sur la bonne voie. Nous nous en réjouissons pour ces villes amies.

Si ces projets se concrétisent, ils pourraient toutefois avoir une influence non négligeable sur le trafic empruntant les gorges du Seyon en provenance de France voisine et du haut du canton en direction de Neuchâtel, Bienne, Berne ou Yverdon. Or, alors que l'on pensait le réseau autoroutier autour de Neuchâtel abouti avec l'ouverture du tunnel de Serrières, force est de constater que ce n'est pas le cas. En effet, le trafic descendant de La Chaux-de-Fonds en direction d'Yverdon-Lausanne-Genève est contraint de sortir de l'autoroute à Vauseyon ou à Champ-Coco pour la reprendre à Serrières. Pour ce faire, il traverse la ville à proximité du centre, par le tunnel de Prébarreau ou la rue de Maillefer, avec un lot non négligeable de pollution et autres nuisances. Ce trafic, voué à augmenter, contribue inévitablement à l'engorgement du trafic et à la pollution de l'air en ville de Neuchâtel.

Bien sûr, la topographie des lieux (gorges, Seyon, etc.) et la concentration d'ouvrages importants préexistants (nœud autoroutier, tunnels, viaduc, lignes de chemin de fer, routes, bâtiments, etc.) semblent rendre difficile la réalisation d'un nouveau projet d'importance à cet endroit. Et la question a peut-être déjà été étudiée. Il n'en reste pas moins que si la réalisation d'une liaison autoroutière descendante entre Vauseyon/Champ-Coco et Serrières devait être possible, elle mériterait sans doute d'être étudiée ou réétudiée.

Au vu de ce qui précède, les soussignés souhaitent par la présente interpellier le Conseil communal sur cette problématique et lui demander des explications et des réponses aux questions suivantes :

- Le nombre de véhicules sortant actuellement de l'autoroute à Vauseyon ou Champ-Coco pour la reprendre à Serrières est-il chiffré ? A-t-il augmenté ces dernières années ? Dans quelle proportion ?

- Une liaison autoroutière Vauseyon-Serrières avait-elle été envisagée et/ou étudiée par la Ville, le Canton ou la Confédération dans le cadre des projets ayant mené à la construction du viaduc de Vauseyon, du tunnel de Serrières ou autre ? Si oui, pour quelle raison a-t-elle été abandonnée ? Quelles possibilités existe-t-il pour la réaliser ? Le Conseil communal pourrait-il nous fournir les détails des réflexions et études menées et les résultats de ces dernières ?
- Une telle liaison serait-elle réalisable à la connaissance du Conseil communal ou des services cantonaux compétents ?
- Des réflexions sont-elles actuellement en cours à ce sujet auprès des autorités de la Ville ou du Canton ? Est-il envisagé d'entreprendre des démarches pour pallier ce maillon manquant ?

Avec nos remerciements au Conseil communal pour les éclaircissements qu'il nous fournira sur ces différents points.

Le présent texte tient lieu de développement écrit.

Neuchâtel, le 19 avril 2016

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président,

Le chancelier,

Thomas Facchinetti

Rémy Voirol